

## **EVALUATION INITIALE D'APTITUDE AUX FORMATIONS DEUX ROUES (permis A1 ET A2)**

**Objectifs** : Evaluer le niveau à la conduite d'un véhicule de catégorie A1 ou A2 afin de déterminer le nombre d'heures nécessaires.

### **PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS**

Cette évaluation est obligatoire pour toute personne

Agée de :

-au moins 16 ans souhaitant débiter une formation A1

-au moins 18 ans souhaitant débiter une formation A2

### **QUALIFICATION DES FORMATEURS**

Enseignants titulaires du titre professionnel

De la conduite et sécurité routière

Mention 2 roues ou d'un diplôme admis en

Équivalence

### **OBJECTIFS D'EVALUATION**

Evaluer son niveau :

-d'expérience de la conduite

-de motivation

-de connaissance des organes de la moto

-de pratique de la conduite

### **DUREE**

1heure maximum

### **MODES D'EVALUATION**

L'évaluation se déroule avec une moto de l'agence et sur la piste.

Elle s'articule autour de questions orales et tests pratiques sur la moto.

### **CONDITIONS DE VALIDATION**

A l'issue de l'évaluation, le score obtenu va déterminer un nombre d'heures de formation

### **OUTILS D'EVALUATION**

L'évaluation est réalisée avec une moto sur piste et suivant les critères de la fiche d'évaluation de départ

### **HORAIRES**

Définis sur rendez-vous avec l'agence

### **EFFECTIFS**

1 ELEVE PAR MOTO